
États financiers de la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

31 mars 2025

Rapport de l'auditeur indépendant	1-3
État de la situation financière.....	4
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-15

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 27 juin 2025

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A131844

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal
État de la situation financière
au 31 mars 2025

		2025				2024
Notes	Fonds général	Fonds de dotation	Autres fonds	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Actif						
Placements	3	285 942	113 847 034	26 855 842	140 988 818	141 655 932
Encaisse		1 475 954	—	116 469	1 592 423	2 041 892
Interfonds – Fonds de dotation		13 869 563*	—	—	—	—
Sommes dues par le Fonds général		—	—	4 276 852*	—	—
Débiteurs		932 502	22 529	3 320	958 351	170 331
Autres actifs		840 572	—	—	840 572	713 980
		17 404 533	113 869 563	31 252 483	144 380 164	144 582 135
Passif						
Créditeurs et charges à payer		8 802 329	—	22 677	8 825 006	8 748 442
Interfonds – Fonds général		—	13 869 563*	—	—	—
Sommes dues aux Autres fonds		4 276 852*	—	—	—	—
		13 079 181	13 869 563	22 677	8 825 006	8 748 442
Engagements	8					
Soldes de fonds						
Affectations d'origine externe	6 et 7	—	13 611 278	31 229 806	44 841 084	44 249 772
Affectations d'origine interne	6	—	86 388 722	—	86 388 722	84 702 926
Non grevés d'affectations		4 325 352	—	—	4 325 352	6 880 995
		4 325 352	100 000 000	31 229 806	135 555 158	135 833 693
		17 404 533	113 869 563	31 252 483	144 380 164	144 582 135

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2025

Notes	Fonds général		Fonds de dotation		Autres fonds		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Dons	3 979 434	3 669 759	110 339	949 882	9 963 513	8 502 185	14 053 286	13 121 826
Legs	10 725 512	500 000	—	—	2 269 006	11 858 280	12 994 518	12 358 280
Intérêts et dividendes	2 991 390	3 242 277	—	—	503 805	618 961	3 495 195	3 861 238
Gain (perte) à l'aliénation de placements	6 568 721	(2 458 338)	—	—	(553)	397 139	6 568 168	(2 061 199)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	1 057 016	6 915 847	—	—	76 588	522 608	1 133 604	7 438 455
Activités de collecte de fonds	2 168 887	2 048 188	—	—	107 500	237 527	2 276 387	2 285 715
	27 490 960	13 917 733	110 339	949 882	12 919 859	22 136 700	40 521 158	37 004 315
Collecte de fonds								
Frais directs liés aux activités de collecte de fonds	853 644	628 175	—	—	—	—	853 644	628 175
Frais indirects liés aux dons et aux activités de collecte de fonds	1 674 970	1 539 391	—	—	—	—	1 674 970	1 539 391
Sous-total opérationnel	24 962 346	11 750 167	110 339	949 882	12 919 859	22 136 700	37 992 544	34 836 749
Charges								
Salaires, charges sociales et autres rétributions	3 613 138	3 299 818	—	—	—	—	3 613 138	3 299 818
Autres charges de fonctionnement	600 252	171 714	—	—	—	—	600 252	171 714
	4 213 390	3 471 532	—	—	—	—	4 213 390	3 471 532
Excédent des produits sur les charges avant les contributions	20 748 956	8 278 635	110 339	949 882	12 919 859	22 136 700	33 779 154	31 365 217
Contributions à l'Institut de Cardiologie de Montréal	21 618 803	8 158 927	—	—	12 438 886	16 388 431	34 057 689	24 547 358
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(869 847)	119 708	110 339	949 882	480 973	5 748 269	(278 535)	6 817 859
Soldes de fonds au début	6 880 995	8 260 466	98 203 865	93 612 626	30 748 833	27 142 742	135 833 693	129 015 834
Virements	(1 685 796)	(1 499 179)	1 685 796	3 641 357	—	(2 142 178)	—	—
Soldes de fonds à la fin	4 325 352	6 880 995	100 000 000*	98 203 865*	31 229 806**	30 748 833**	135 555 158	135 833 693

* Voir note 6.

** Voir note 7.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2025

	2025	2024
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(278 535)	6 817 859
Ajustements pour :		
Dons en actions	(3 024 919)	(718 389)
(Gain) perte à l'aliénation de placements	(6 568 168)	2 061 199
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(1 133 604)	(7 438 455)
	(11 005 226)	722 214
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(788 020)	776 561
Autres actifs	(126 592)	54 445
Créditeurs et charges à payer	76 564	1 832 447
	(11 843 274)	3 385 667
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	11 393 805	(6 128 699)
Diminution nette de l'encaisse	(449 469)	(2 743 032)
Encaisse au début	2 041 892	4 784 924
Encaisse à la fin	1 592 423	2 041 892

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

La Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal (la « Fondation ») constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) est une œuvre de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* créée pour recueillir et administrer des fonds pour soutenir la recherche, les soins, l'enseignement, la prévention, la réadaptation et l'évaluation des nouvelles technologies de l'Institut de Cardiologie de Montréal.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

a) Fonds général

Le Fonds général comprend les dons, les legs et d'autres produits ne comportant aucune restriction, les revenus de placement non affectés, de même que les frais d'administration et de gestion de ce fonds. Les contributions versées à l'Institut de Cardiologie de Montréal, à l'exception de celles versées par les Autres fonds, de même que les autres frais, sont également imputés à ce fonds. Ce fonds présente les ressources non affectées.

b) Fonds de dotation

Le Fonds de dotation est réparti comme suit :

Affectations d'origine externe – Dotation

Comprend les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés à perpétuité.

Affectations d'origine interne – Autre capital

Provient de virements du Fonds général. Ce capital, grevé d'affectations d'origine interne, ne peut être utilisé sans le consentement préalable du conseil d'administration.

c) Autres fonds

Les Autres fonds regroupent le Fonds des Bourses du cœur de la Fondation Elina & Giuseppe Borsellino (le « Fonds des Bourses du cœur »), le Fonds de la campagne Battre au Rythme du Monde (BRM), et les Fonds des dons dédiés de la campagne annuelle. Ces fonds comprennent les dons qui doivent être affectés à des projets spéciaux (recherche, agrandissement et aménagement de locaux spécifiques comme des laboratoires, achat d'équipement de haute technologie et création de bourses en vue de former des spécialistes), les dons dédiés à des fins spécifiées par le donateur, de même que les revenus de placement des ressources affectées à ces fonds.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

a) Dons et legs

Les dons et les legs sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Les promesses de dons sont mentionnées en note aux états financiers et constatées aux résultats lorsqu'elles sont encaissées.

b) Dons reçus sous forme de biens

Les dons reçus sous forme de biens sont évalués à la juste valeur et sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

c) Revenus de placement

Les revenus de placement tirés des ressources du Fonds général sont constatés au moment où ils sont gagnés. Les revenus de placement tirés des ressources du Fonds de dotation et des Autres fonds sont constatés dans le Fonds général ou dans les Autres fonds selon la nature des affectations stipulées par les donateurs au moment où ils sont gagnés.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût. Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des fonds communs est évaluée à partir de la juste valeur des parts établie par le gestionnaire des fonds. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les produits à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Coût de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation (suite)

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Conversion des devises

Les transactions effectuées en devises sont converties en dollars canadiens. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis au taux de change d'origine. Les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date des transactions.

Les gains ou les pertes résultant de la conversion sont inclus dans la variation de la juste valeur non réalisée des placements.

Contributions à l'Institut de Cardiologie de Montréal

Les contributions accordées à l'Institut de Cardiologie de Montréal sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont payées ou deviennent payables. L'excédent des sommes approuvées sur les sommes payées ou devenues payables est présenté à titre d'engagement en note aux états financiers.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2025

3. Placements

	2025	2024
	\$	\$
Fonds général		
Encaisse chez le fiduciaire	98 646	4 060
Fonds communs de placements à court terme	3 684	1 409
Actions	3 218	—
Fonds communs d'obligations canadiennes	180 394	11 590 570
	285 942	11 596 039
Fonds de dotation		
Encaisse chez le fiduciaire	73 202	52 110
Bons du Trésor et autres titres à escompte, échéant jusqu'en juin 2025 (jusqu'en juin 2024 en 2024)	1 476 963	610 525
Fonds communs d'obligations canadiennes	30 891 897	28 507 139
Actions et fonds communs d'actions canadiennes	38 355 860	36 253 865
Actions et fonds communs d'actions étrangères	43 049 112	39 423 520
	113 847 034	104 847 159
Intérêts et dividendes courus	—	139 144
	113 847 034	104 986 303
Autres fonds		
Encaisse chez le fiduciaire	46 745	43 745
Bons du Trésor et autres titres à escompte, échéant jusqu'en juin 2025 (jusqu'en janvier 2025 en 2024)	490 588	266 754
Fonds communs d'obligations canadiennes	15 218 300	14 049 142
Actions canadiennes	5 098 103	4 960 182
Actions et fonds communs d'actions étrangères	6 002 106	5 753 767
	26 855 842	25 073 590
Total des fonds	140 988 818	141 655 932

Les intérêts et dividendes et le gain à l'aliénation de placements du Fonds général comprennent les revenus tirés des ressources détenues à titre de dotation d'un montant de 9 761 825 \$ (427 657 \$ en 2024), après déduction des honoraires de gestion de 669 240 \$ (587 407 \$ en 2024). La variation de la juste valeur non réalisée du Fonds général comprend également la tranche de la perte non réalisée tirée des ressources détenues à titre de dotation d'un montant de 954 703 \$ (gain non réalisé de 7 063 406 \$ en 2024).

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2025

4. Promesses de dons à recevoir

Au 31 mars 2025, la Fondation a des promesses de dons totalisant 50 670 387 \$ pour l'ensemble des fonds, qui s'échelonnent jusqu'en 2040 comme suit :

	\$
2026	18 622 133
2027	16 983 254
2028	7 965 000
2029	1 600 000
2030 et suivants	5 500 000

5. Contributions à l'Institut de Cardiologie de Montréal

	2025	2024
	\$	\$
Fonds général		
Recherche	17 105 943	3 927 484
Équipements (note 10)	3 253 552	3 156 060
Enseignement	936 076	582 810
Prévention	323 232	492 573
	21 618 803	8 158 927
Autres fonds		
Recherche	9 953 013	10 504 796
Prévention	1 596 928	3 734 185
Équipements (note 10)	119 718	1 562 843
Enseignement	769 227	581 607
Bourses	—	5 000
	12 438 886	16 388 431
	34 057 689	24 547 358

6. Solde du Fonds de dotation

	2025		
	Dotation	Autre capital	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	13 500 939	84 702 926	98 203 865
Dotations reçues	110 339	—	110 339
Virement du Fonds général*	—	1 685 796	1 685 796
Solde à la fin	13 611 278	86 388 722	100 000 000
Composé de :			
Affectations d'origine externe			13 611 278
Affectations d'origine interne			86 388 722
			100 000 000
			2024
	Dotation	Autre capital	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	12 551 057	81 061 569	93 612 626
Dotations reçues	949 882	—	949 882
Virement du Fonds général*	—	2 447 279	2 447 279
Virement des Autres fonds**	—	1 194 078	1 194 078
Solde à la fin	13 500 939	84 702 926	98 203 865
Composé de :			
Affectations d'origine externe			13 500 939
Affectations d'origine interne			84 702 926
			98 203 865

* Le conseil d'administration a autorisé un virement de 1 685 796 \$ du Fonds général au Fonds de dotation (2 447 279 \$ en 2024).

** À la suite de modifications de la volonté des donateurs, un virement de 1 194 078 \$ des Autres fonds vers le Fonds de dotation en 2024.

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2025

7. Soldes des Autres fonds

	2025				2024
	Fonds les Bourses du cœur	Fonds de la campagne BRM	Fonds des dons dédiés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits					
Dons	200 000	—	9 763 513	9 963 513	8 502 185
Legs	—	—	2 269 006	2 269 006	11 858 280
Intérêts et dividendes	13 923	187 849	302 028	503 805	618 961
(Perte) gain à l'aliénation de placements	(553)	—	—	(553)	397 139
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	76 588	—	—	76 588	522 608
Activités de collecte de fonds	—	—	107 500	107 500	237 527
Sous-total opérationnel	289 963	187 849	12 442 047	12 919 859	22 136 700
Contributions à l'Institut de Cardiologie de Montréal	—	139 216	12 299 670	12 438 886	16 388 431
Excédent des produits sur les charges	289 963	48 633	142 377	480 973	5 748 269
Soldes au début	2 228 244	3 130 255	25 390 334	30 748 833	27 142 742
Virements au Fonds de dotation	—	—	—	—	(1 194 078)
Virements au Fonds général	—	—	—	—	(948 100)
Soldes à la fin	2 518 207	3 178 888	25 532 711	31 229 806	30 748 833

8. Engagements

La Fondation s'est engagée à verser à l'Institut de Cardiologie de Montréal des montants totalisant 27 307 262 \$ (1 051 975 \$ par le Fonds général et 26 255 287 \$ par les Autres fonds).

9. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation des instruments financiers :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Fondation fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de taux d'intérêt, le risque de prix autre et le risque de change. La Fondation est exposée à ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants :

a) Risque de taux d'intérêt

Les placements en bons du Trésor et autres titres à escompte portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements. La Fondation est également liée indirectement à ce risque compte tenu de ses participations dans des fonds communs d'obligations.

b) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée à un risque de prix autre en raison de ses placements en actions et en fonds communs, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché.

c) Risque de change

La Fondation détient de l'encaisse et des placements en dollars américains totalisant valeur nulle et 13 849 047 \$ CA respectivement au 31 mars 2025 (105 632 \$ CA et 11 357 350 \$ CA au 31 mars 2024). Elle est donc exposée aux fluctuations des devises.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des participations dans fonds communs détenant des obligations et débetures. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ou de débetures ne s'acquitte pas de ses obligations envers le fonds commun, ce qui aurait ultimement une incidence sur l'actif de la Fondation.

10. Opérations avec les parties liées

Les opérations effectuées avec l'Institut de Cardiologie de Montréal, qui est une partie liée, de même que les soldes débiteurs ou créditeurs afférents à ces transactions, sont présentés distinctement aux états financiers ou dans les notes complémentaires, à l'exception d'un montant de 250 915 \$ (80 963 \$ en 2024) inclus dans le poste Débiteurs et d'un montant de 7 734 581 \$ (7 829 744 \$ en 2024) inclus dans le poste Créditeurs et charges à payer.

De l'équipement d'un montant de 2 986 375 \$ (2 829 626 \$ en 2024), acquis par la Fondation au cours de l'exercice et demeurant sa propriété, a fait l'objet d'un loyer à prix de faveur auprès de l'Institut de Cardiologie de Montréal pour la durée de vie utile dudit équipement. Cet équipement, déduction faite du loyer à prix de faveur, est présenté à titre de contribution-équipement.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

11. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice terminé le 31 mars 2024 ont été reclassés afin de se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 mars 2025.